



**Procès-verbal de la 10e assemblée de
l'Association du Noctambus Jurassien
mercredi 11 décembre 2019, 18h30
Café du Soleil, Saignelégier**

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture, salutations
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 décembre 2018
(disponible sur le site internet du Noctambus www.noctambus-jura.ch « à propos de l'association » ou sur demande au secrétariat, pas de lecture à l'assemblée)
- 4) Rapport du président
- 5) Comptes 2018
 - a) Présentation des comptes
 - b) Rapport des vérificateurs des comptes
 - c) Approbation des comptes
- 6) Présentation de l'horaire 2020
- 7) Proposition des membres (à faire parvenir 10 jours avant l'assemblée au comité du Noctambus)
- 8) Budget 2020
- 9) Fixation des cotisations
- 10) Comité – admission et démission
- 11) Membres soutiens : admissions, démissions
- 12) Divers

1. Ouverture, salutations

Le président ouvre la séance et salue les 29 personnes présentes, il les remercie de l'intérêt porté à notre Association, en particulier *M. David Asséo représentant du canton du Jura, M. Christian Oppliger représentant des Chemins de fer du Jura, ainsi que Mme. Pascale Jacquet Noaillon représentante de la presse pour le Quotidien jurassien.*

Il donne connaissance des excuses reçues pour cette assemblée et demande à toutes et tous de s'inscrire sur la liste de présence en circulation.

Personnes présentes :

- David Asséo, représentant du Canton du Jura
- Francis Charmillot, président
- Christian Oppliger, représentant CJ
- Thierry Crétin, Courtemaîche
- Gérard Rais, Saignelégier
- Jean-Jacques Baertschi, Les Enfers
- Antoine Claude, Les Bois
- Jacques Bassang, Le Noirmont
- Céline Boillat, Le Bémont
- Cédric Biétry, Delémont
- Yann Beuret, Delémont – Sté de Carnaval
- Michel Joly, Le Noirmont
- Dan Meyer, Saignelégier – BFM
- Thomas Vuillaume, Grandfontaine
- Monika Kornmayer, Saignelégier
- Christian Frund, Lajoux
- Frédéric Juillerat, Courfaivre, Haute-Sorne
- David Protti, Courtedoux
- Dorothée Lovis, Montsevelier, Val Terbi
- Sophie Guenot, Muriaux
- François Droz, Mettembert
- Josiane Surdez, Damvant, Haute-Ajoie
- Christophe Gagnebin, Tramelan
- Maryvonne Pic Jeandupeux, Tramelan
- Francis-Michel Meyrat, Rossemaison
- Jean-Marc Boichat, Les Bois
- Antony Pelletier, Moutier
- Gérald Marchand, Châtillon
- Fabienne Donzé-Boillat, Les Breuleux

Excuses reçues :

- Gouvernement du canton du Jura
- ATE, Delémont
- Ateliers Busch SA, Chevenez
- Banque Raiffeisen Franches-Montagnes
- Elisabeth Baume-Schneider, Les Breuleux
- Joël Burkhalter, Courrendlin
- Michel Hirtzlin, SID Delémont
- Nathalie Suarez, Rossemaison
- Stéphane Crevoisier, Le Noirmont
- TCS, Delémont
- Thermobois SA, Porrentruy
- Unité pastorale des Franches-Montagnes
- Commune Bonfol
- Commune Cornol
- Commune Courgenay
- Commune Courchapoix
- Commune Courrendlin
- Commune Courroux
- Commune Courtételle
- Commune Clos du Doubs
- Commune Dampfreux
- Commune Delémont
- Commune Fahy
- Commune La Baroche
- Commune La Ferrière
- Commune Les Breuleux
- Commune Les Genevez
- Commune Lugnez
- Commune Pleigne
- Commune Saulcy
- Commune St-Brais

2. Nomination des scrutateurs

Maryvonne Pic Jeandupeux, Tramelan et Jacques Bassang, Le Noirmont, sont nommés scrutateurs.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 décembre 2019

Le procès-verbal, qui était disponible sur le site internet, est accepté par l'assemblée.

4. Rapport du président

Francis Charmillot nous informe que le comité s'est réuni à sept reprises durant l'année 2019. Daniel Ramseyer de Basse-Alaine, a démissionné du comité et sera remplacé par Thierry Crétin de Courtemaîche.

Le comité remercie Anouk Leippert qui a tenu le secrétariat technique depuis 2013, elle est remplacée par Gérald Marchand depuis le 1^{er} octobre 2019. Il connaît bien les transports publics et il sera d'une aide précieuse à notre Association.

Comme vous l'avez lu dans la presse, l'ensemble des lignes jurassiennes ont été mises au concours et tout le monde attend la décision de la Confédération. Le Noctambus est également concerné par cette décision. A voir si les coûts vont augmenter ou diminuer, pour l'heure nous ne savons pas comment cela va se passer.

L'arrêt Brasserie à Saignelégier donne satisfaction aux utilisateurs du Noctambus et aux riverains. Mais la décision des CJ d'accompagner les courses passant par la Brasserie d'un agent de sécurité coûte plus de Fr. 11'000.00 par année et l'association du Noctambus n'est pas convaincue de la nécessité d'accompagner toutes les courses d'un agent de sécurité. Nous pensons que cet arrêt est nécessaire et qu'il contribue à maintenir le calme au village le long du chemin menant à la gare. Nous aurons à nouveau des discussions fournies concernant cette sécurité.

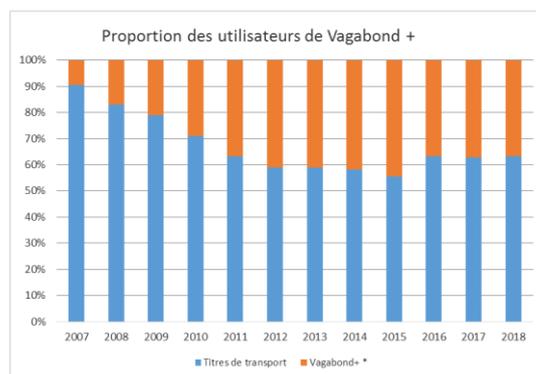
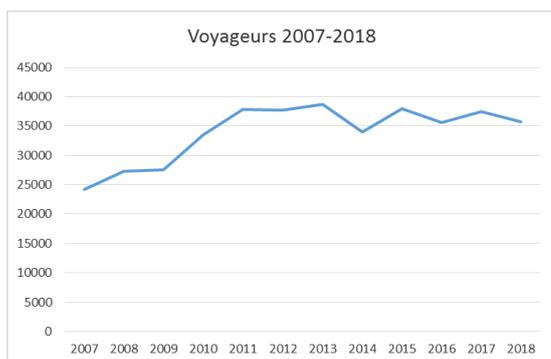
L'office fédéral des transports (OFT) a demandé à l'Association de mettre sur un pied d'égalité les détenteurs de l'Abonnement Général et les détenteurs de l'abonnement Vagabond. Comme l'OFT finance certaines courses Noctambus, nous ne pouvons pas refuser cette demande et nous devons donc étudier une solution durant l'année 2020.

Le monde des transports nocturnes est en évolution en Suisse. Les courses dites « de jour » circulent de plus en plus tard et débutent plus tôt. Ainsi, la frontière entre les différentes courses s'amenuise. Il faudra aussi étudier des solutions de tarifications.

Les billets Noctambus existent sous trois formes, l'abonnement Vagabond+, les cartes multi courses et les billets ordinaires. Actuellement, il n'y a aucune possibilité d'acheter un billet électronique, alors qu'une grande partie de nos utilisateurs vivent avec un smartphone greffé à la main et est habituée à acheter et à payer via le smartphone. Nous avons bien essayé d'introduire le paiement par SMS mais cela n'a jamais marché. Peut-être qu'une autre solution existe, c'est à étudier également.

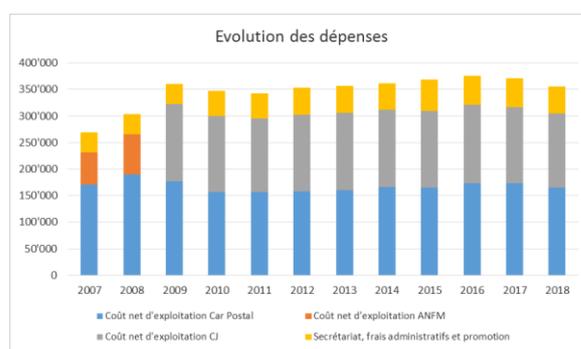
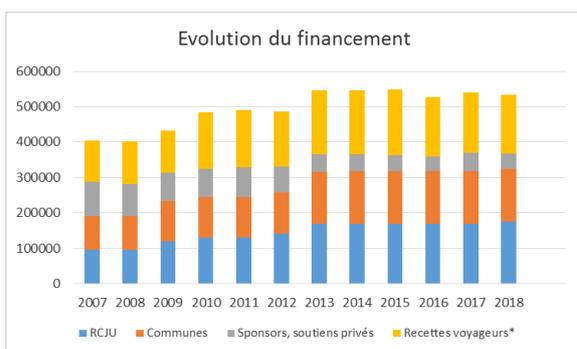
En 2018, nous avons transporté 35'756 passagers, ce qui représente une légère diminution. Cette variation est différente selon les lignes. Une diminution a été constatée sur les lignes CarPostal et une augmentation sur les lignes CJ. Cela peut s'expliquer par l'arrivée des taxis autour de Delémont.

En 2018, 36.7 % des voyageurs avaient un abonnement Vagabond+ contre 37.2 % en 2017, soit aussi une légère diminution. Depuis le pic de 2013 où plus de 41% des passagers avaient un Vagabond+, on remarque une lente diminution de la proportion de ces abonnements.



Nos lignes sont financées pour 33% par le canton du Jura, 28% par les communes membres 31% par la billetterie et 8% par les sponsors et les membres soutiens de notre Association. Nous sommes toujours à la recherche de sponsors ou partenaires.

L'évolution des dépenses est relativement stable puisqu'elles sont toujours de 47% pour les lignes CarPostal, 39% pour les lignes CJ et les 14% restant pour le financement du secrétariat, frais administratifs et promotion.



Le président termine son rapport en remerciant tous les membres du comité pour le travail fourni durant l'année. Il y a les séances du comité mais aussi les groupes de travail pour les différents problèmes à résoudre et à étudier, merci à tous pour votre disponibilité.

Une dame demande s'il est vrai que nous avons refusé un sponsoring car il faut donner un montant selon un tarif spécial. Il lui est répondu que toute aide est la bienvenue, il n'y a pas de montant minimal. Par contre, si les entreprises veulent devenir partenaire et figurer sur nos différents supports, il y a un tarif pour nous permettre ces ajouts supplémentaires.

Le président précise que dans les années passées les entreprises étaient bien implantées dans la région avec des patrons de la région qui se sentaient concernés par ce qui s'y passait. Actuellement, les patrons sont à Genève, Zurich, etc... et ne cherchent pas à savoir ce qu'il se passe dans notre petite région. C'est pour cette raison que nous avons beaucoup de peine à trouver de nouveaux sponsors.

5. Comptes 2018

a) Présentation des comptes

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des comptes 2018. Le total des produits se monte à SFR. 370'412.53 et le total des charges à SFR. 370'259.60 qui donne comme résultat pour l'année 2018 un petit bénéfice de SFR. 152.93. Des réserves ont été constituées en prévision de publicité et marketing et de réserve économique.

La fortune nette de l'association est de SFR. 17'250.98 au 31 décembre 2018. Une réserve économique de SFR. 93'000.00, une réserve pour course spéciale de SFR. 4'650.00 et une réserve de SFR. 4'000.00 pour marketing et promotion complètent les fonds propres de l'association.

b) Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence des vérificateurs, Jean-Denis Voisard et Steve Raffl, Maryvonne Pic Jeandupeux donne connaissance de leur rapport à l'assemblée.

c) Approbation des comptes

L'assemblée approuve à l'unanimité ces comptes 2018 et en donne décharge au comité.

6. Présentation de l'horaire 2020

Gérald Marchand présente le nouvel horaire 2020.

Se sont 13 lignes qui circulent sur le réseau du Noctambus, desservies par 10 bus.

Aucun changement n'est prévu pour l'horaire 2020. Le dépliant-horaire est réorganisé pour bien compartimenter les lignes par district pour sa clarté.

Le représentant de la commune de Lajoux demande s'il ne serait pas possible d'organiser une ligne un peu plus vite dans la soirée pour la rentrée des très jeunes de sa commune. Actuellement, ils peuvent rentrer de Saignelégier en passant par Glovelier et arriver à 4h07 ou passer par Les Breuleux avec demande d'arrêt à Lajoux et arriver à 2h50. Il demande s'il ne serait pas possible de faire passer le bus de 1h00 par Lajoux à la place de celui de 2h10. De plus, il semblerait qu'un voyageur s'est fait déposer aux Reussilles et que le chauffeur n'a pas voulu faire le crochet par la Courtine.

Il est répondu que pour changer les heures de passage, il serait bien de faire une demande écrite à notre Association. Bien étudier auprès de la population pour que cela arrange le plus de monde possible.

Pour tous les problèmes rencontrés durant l'année sur des parcours de transport, tout le monde est prié de nous avertir au plus vite (info@noctambus-jura.ch) en nous précisant la date, l'heure et la ligne concernée. Il n'est pas normal que ce jeune ait dû descendre du bus, c'est bien pour cette raison que le Noctambus existe, la rentrée en toute sécurité. Nous avons de bons contacts avec nos transporteurs qui prennent à cœur la rentrée en toute sécurité. En nous contactons tout de suite, les responsables des chauffeurs peuvent faire le nécessaire en toute connaissance.

7. Proposition des membres (à faire parvenir 10 jours avant l'assemblée au comité du Noctambus)

Le président fait part de la demande du Conseil de Ville de Delémont pour la création d'une ligne Delémont/Moutier. Cette ligne est également appuyée par le Conseil de Ville de Moutier qui en a justement parlé lors de sa réunion il y quelques jours.

Actuellement, les personnes habitant Moutier n'ont qu'un bus à 0h50 et en train à 5h12 pour rentrer depuis Delémont. Le comité de l'Association du Noctambus est d'accord d'étudier une nouvelle ligne se situant entre ces deux créneaux horaires.

Détail des lignes actuelles reliant Delémont et Moutier :

Delémont		Moutier		Bienne
0h07	← Bus	23h42		
23h53	→ Bus	0h16		
0h48	← Train	0h39	← Train	0h19
1h07	← Bus	0h42		
0h50	→ Moonliner	1h10	→ Moonliner	2h20
1h48	← Train	1h38	← Train	1h21
3h59	← Moonliner	3h38	← Moonliner	2h25
5h12	→ Train	5h20	→ Train	5h41
6h18	← Train	6h08	← Train	5h49

8. Budget 2020

Fabienne donne connaissance du budget 2020 avec un total de produits de Fr. 365'200.-- et un total de charges de SFR. 365'895.-. Une légère perte de Fr. 695.- est donc inscrite au budget.

Un poste « Etude Avenir Noctambus » a été créer pour un montant de Fr. 10'000.- afin de permettre une étude approfondie avec de l'aide pour le réseau Noctambus et un supplément de Fr. 10'000.- a été ajouté à « Promotion/Marketing » pour permettre au comité de chercher des solutions qui toucherons plus les jeunes par leurs réseaux sociaux. Actuellement nous avons le site internet et Facebook qui est un réseau de « vieux » parait-il.

Il est précisé que dans les charges CJ et CarPostal les produits de la billetterie sont déjà déduits. Il y a plus de personnes sur les lignes Ajoie/Delémont que Franches-Montagnes/La Chaux-de-Fonds/Tavannes.

Les coûts de sécurité du samedi sont compris dans le budget mais pas les coûts du vendredi qui seront à nouveau étudiés avec les CJ.

Suite à ces divers questions et réponses, l'assemblée accepte ce budget par levée de mains.

9. Fixation des cotisations

Le président présente la fixation des cotisations sans changement pour 2020, soit :

- Membres individuels SFR. 25.00
- Membres couples SFR. 40.00
- Membres collectifs SFR. 100.00
- Communes SFR. 0.50 par course et habitant avec un plafond de 4 courses, soit SFR. 2.- par habitant

Toutes les personnes présentes acceptent ces tarifications.

10. Comité : admission et démission

Suite à la démission de M. Daniel Ramseyer, représentant l'Ajoie, le comité propose M. Thierry Crétin de Courtemaîche pour le remplacer.

L'assemblée le félicite par applaudissements.

11. Membres soutiens : admissions, démissions

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des membres soutiens du Noctambus.

55 communes sont membres de l'association.

En diminution de 1 par la fusion de Rebeuvelier avec Courrendlin

122 membres individuels, en diminution de 5 par rapport à l'année précédente.

137 membres couples, en augmentation de 13 par rapport à l'année précédente.

63 membres collectifs, en augmentation de 10 par rapport à l'année précédente.

Nous sommes toujours à la recherche de membres soutiens, merci d'en parler autour de vous et n'hésitez pas à contacter notre secrétariat qui vous renseignera volontiers.

12. Divers

Christian Oppliger, représentant des CJ, remercie pour cette assemblée et fait part de son désir d'être informé au plus vite en cas de problème sur les lignes afin de faire le nécessaire auprès des personnes concernées pour que tout se déroule au mieux et sans accrocs. Il en va de la sécurité des passagers et c'est toujours la sécurité qui prime. Il est strictement interdit aux chauffeurs de laisser quelqu'un en plan au milieu de la nuit.

Personne ne demandant encore la parole, Francis remercie les personnes présentes et invite les participants à une petite collation pour terminer cette assemblée dans la convivialité.

L'assemblée se termine à 19h50.

Les Breuleux, le 12 décembre 2019/Fabienne Donzé-Boillat